

Interview de M. Dominique Galouzeau de Villepin, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de la francophonie, à RFI le 1er septembre 2003, sur l'indemnisation des victimes de l'attentat contre l'avion UTA par la Libye, l'après-guerre en Irak, le rôle de l'Onu dans ce pays, les difficultés du processus de paix au Proche-Orient, la gestion française des crises régionales en Afrique, la lutte contre le terrorisme et le sommet de l'OMC à Cancun.

Dominique de Villepin

RFI, 1^{er} septembre 2003

Q - Merci d'avoir accepté d'être le premier invité de ce nouveau rendez-vous de politique internationale sur RFI : "Le Monde selon..."

Nous sommes ensemble pour une heure, ce ne sera pas de trop pour évoquer toutes les questions que nous souhaitons vous poser avec Pierre Gantz et Christophe Bois-Bouvier ainsi que celles que nous adressent directement nos auditeurs, via notre

site Internet. Il y en a plusieurs centaines, preuve que votre parole est attendue, plusieurs centaines, je tiens à le préciser, qui viennent de 40 pays différents. (...)

Si vous le voulez bien, nous consacrerons la première partie de notre entretien aux douleurs et aux incertitudes de l'après-guerre en Irak, du rôle que l'ONU peut ou doit y jouer, au Proche-Orient où le processus de

paix est à nouveau enlisé et de la capacité de la France à faire entendre sa voix dans une Europe toujours divisée.

Après le journal Afrique à 8h30, nous vous interrogerons sur le continent qui vous tient au cœur : la Côte d'Ivoire où les inquiétudes de déstabilisation resurgissent, le Liberia, la RDC, le Rwanda, tous ces peuples confrontés aux convulsions de l'Histoire, qui attendent tant de la France et qui ne la comprennent pas bien souvent, entre son soutien au processus démocratique et son pragmatisme vis-à-vis des régimes qui ne le sont pas. (...)

J'interromps le journal de Nicolas Falaise pour vous questionner Monsieur le Ministre. L'accord sur l'indemnisation des victimes de l'attentat contre l'avion de la compagnie UTA a-t-il été signé avec la Libye ?

R - Les bases d'un accord ont été trouvées, il reste à le finaliser définitivement. C'est ce qui va être fait dans les prochaines heures et c'est ce que nous espérons. Je vous rappelle que la négociation se déroule entre les familles des victimes et les associations côté français, la fondation Kadhafi de l'autre. La France, le gouvernement français, le président de la République, qui, vous l'avez rappelé, s'est entretenu à deux reprises avec le colonel Kadhafi - j'ai également parlé moi-même à plusieurs reprises avec mon homologue libyen -

n'ont fait qu'appuyer ces demandes.

Il s'agit d'un principe d'équité, nous espérons donc que, dans les prochaines heures, les choses pourront être définitivement réglées.

Q - Cet accord concernera-t-il les passagers français ou tous les passagers du DC 10 d'UTA ?

R - Il s'agit bien de l'ensemble du vol UTA, c'est-à-dire des 170 passagers et vous savez qu'ils sont en majorité africains. Il y a aussi des victimes américaines, anglaises, italiennes et françaises bien sûr. Mais nous avons voulu prendre en compte l'ensemble de ces victimes pour appliquer le principe d'équité par rapport à l'attentat de Lockerbie.

Q - Et si l'accord était confirmé dans la journée via cette association, la France pourra-t-elle dire qu'elle s'engagerait à voter la levée des sanctions contre la Libye ?

R - Nous l'avons toujours dit, nous soutenons ce principe de levée des sanctions et, bien sûr, nous serons amenés à en tirer très rapidement les conclusions. Pour ce qui est de la levée des sanctions, vous savez que nous avons pu obtenir un report, grâce à la compréhension de nos amis britanniques et américains avec lesquels j'ai été en contact à plusieurs reprises et, par conséquent, le processus suivra naturellement son cours.

Q - Nous sommes Monsieur le Ministre pour parler de l'état du monde mais la dernière information que nous

donnait Nicolas Falaise m'incite tout de même à vous poser cette question : on vous a vu hier dans les tribunes du stade de France pour assister au final de ce mondial d'athlétisme. Serait-ce une passion ?

R - C'est une passion et ce fut une grande émotion que de voir l'athlétisme français au premier rang et de voir aussi, je le souligne, la place prise par l'athlétisme africain. Une grande émotion pour ce grand moment de partage et c'est vrai que l'ambiance du stade, hier, était quelque chose d'extraordinaire.

Q - Pourquoi les marathons particulièrement ?

R - Parce que j'ai longtemps pratiqué cette discipline et que je continue à courir régulièrement. Dans le sport, dans le dépassement, il y a une très grande joie et une éthique de vie.

Q - Concernant l'Irak nous avons beaucoup de questions. Un premier auditeur qui nous écrit du Canada : "Pensez-vous que ce serait une bonne idée de déployer une mission de l'ONU sous commandement militaire américain ?"

Un auditeur aux Etats-Unis : "Comment ce partenariat peut-il fonctionner entre l'ONU et les Etats-Unis ?"

R - Nous sommes confrontés à une situation extraordinairement difficile en Irak, avec un risque à la fois de décomposition - on le voit au travers de la démobilisation d'un grand nombre

d'Irakiens - et, en même temps, le risque toujours plus fort d'intervenir plus activement pour essayer de trouver une solution.

Où est la véritable réponse ? Notre conviction c'est qu'à la logique d'occupation qui vise d'abord la sécurité, il faut répondre aujourd'hui par une logique politique. Il faut inverser le processus si l'on veut avoir une chance d'engager une désescalade de la violence.

Q - Et cela passe par l'ONU ?

R - Cela passe d'abord, et nous l'avons dit fortement, - le président de la République l'a rappelé lors de la conférence des ambassadeurs réunis à Paris -, par un retour de la souveraineté irakienne. Il faut que les Irakiens reprennent en main leurs affaires, reprennent en main leur destin. Si nous ne sommes pas capables de recréer l'unité des Irakiens, - nous le voyons à travers les divisions qui existent entre les différentes communautés -, nous n'aurons pas le point d'appui indispensable pour relancer les choses.

Q - Puisque vous parlez de la reprise en main par les Irakiens de leur destin, dans le chaos actuel, peut-on, comme vous l'aviez dit l'autre jour devant les ambassadeurs de France envisager sérieusement l'élection d'une assemblée constituante d'ici à la fin de l'année en Irak ?

R - Il faut comprendre que tant que nous n'avons pas un gouvernement irakien qui soit véritable-

ment capable d'affirmer lui-même ses propres volontés et de prendre lui-même ses propres décisions, nous serons dans un mouvement d'opposition, de résistance par rapport à une présence étrangère, avec tout ce que cela suppose de violence, de ressentiments et de frustrations. Il faut donc changer cette logique.

Au lendemain de la guerre, nous nous sommes retrouvés dans une situation de vide. Du jour au lendemain, la donne changeait en Irak et nous avons salué la fin de la dictature de Saddam Hussein. Mais, nous nous retrouvons aussi dans une situation où il faut donc, très rapidement, reconstruire et tant que les Irakiens ne sont pas, eux-mêmes, en fonction, nous ne pourrions pas avancer.

Q - Le principe politique, on le comprend bien mais comment concrètement peut-on parvenir à ce résultat politique avant la fin de l'année, c'est-à-dire aboutir à une élection, avoir le minimum de stabilité et d'organisation du pays ? Pourriez-vous nous donner l'architecture de votre projet ?

R - La clef est l'appui des Irakiens eux-mêmes. Dans le processus que nous voulons initier, il y a la mobilisation, bien sûr, de chacune des communautés, de chacun des représentants. Nous avons actuellement un conseil de gouvernement intérimaire qui réunit les principaux leaders irakiens. Il faut accroître la légitimité de ce conseil, il faut avancer vers un gou-

vernement provisoire qui soit capable de représenter, encore plus largement, l'ensemble de ces communautés, de prendre vraiment les choses en main. A partir de là, il faut des élections et une assemblée constituante.

Vous savez, c'est une question de priorité. Si nous continuons à vouloir colmater les brèches, à rapiécer un système sécuritaire qui secrète tous les jours davantage des oppositions, nous serons sur la défensive, dos au mur, et quel que soit le nombre de militaires que nous enverrons là-bas, nous devons lutter contre la marée, lutter contre la violence. C'est donc bien un point de départ que de considérer que la politique d'abord, le retour de la souveraineté irakienne, constituent la pierre d'angle de la reconstruction en Irak.

Q - Et cela est-il possible sous présidence américaine ?

R - Cela est possible avec tous ceux qui voudront concourir, en l'occurrence les forces américaines, les forces de la coalition qui sont là au lendemain de la guerre et, je le rappelle, aux termes du droit international, c'est leur responsabilité. Ils ont la responsabilité de la sécurité en tant que force présente sur place, tout ceci doit se faire dans un même mouvement avec un soutien croissant des Nations unies. Nous l'avons toujours dit, l'ONU doit avoir un rôle central, accompagner ce mouvement et l'ensemble de la communauté internatio-

nale doit soutenir ce processus.

En particulier, la communauté régionale : comment peut-on tenir à l'écart cette communauté régionale alors même que l'Irak constitue un enjeu essentiel de la stabilité du Moyen-Orient ?

Q - Le secrétaire d'Etat américain adjoint a évoqué l'autre jour, l'hypothèse d'une force multinationale que la France appelle de ses vœux et sous mandat de l'ONU mais, sous commandement américain, cette formule serait-elle acceptable par la France ?

R - Cette formule présente une avancée par rapport à la situation actuelle. L'important pour la France, c'est l'affirmation de la souveraineté irakienne, affirmation véritable de l'engagement des Nations unies qui doivent jouer le rôle central.

A partir du moment où il y a un mandat de l'ONU, à partir du moment où ce mandat est clarifié, la Feuille de route de la force multinationale qui serait amenée à travailler en Irak est bien précisée. Nous sommes dans un cadre où la France considère que les choses devraient pouvoir très rapidement aller mieux.

Q - L'intégration ou la transformation des troupes américaines en membres d'une force multinationale vous paraît-elle possible ?

R - Bien sûr, je crois que c'est la conséquence de ce mouvement, de ce changement politique qui doit avoir lieu en Irak, de cet électrochoc qui

doit conduire à inverser le processus et, la traduction, le corollaire de ce gouvernement irakien, c'est un engagement accru de la communauté internationale à travers les Nations unies.

Q - Comprenez-vous ceux qui, à l'ONU s'interrogent sur la nécessité de rester à Bagdad, après l'attentat qui a coûté la vie à un certain nombre de gens et qui disent que leur sécurité n'est pas assurée et qu'ils jouent un rôle qui n'est pas le bon ?

R - Tout à fait. Comment ne pas s'interroger devant la situation que nous connaissons. Chacun assiste à la spirale de la violence, on voit la conjonction des forces qui contribue à cette déstabilisation de l'Irak, à la fois d'anciens groupes du parti Baas, des forces nationalistes, des forces islamiques et le terrorisme.

Q - Mais peut-on envisager le départ des personnels de l'ONU ?

R - Je ne crois pas que l'on puisse envisager complètement le départ de l'ONU mais je comprends que l'on se pose la question parce que le choc qu'a ressenti l'ONU est extrêmement puissant. La responsabilité de l'ONU est bien de rester, mais de rester dans un cadre qui maximise les chances de réussite en Irak. Et la question que se pose la France, et qu'elle pose à la communauté internationale, c'est : faut-il rapiécer un système qui de toute évidence ne fonctionne pas ou faut-il prendre le temps, avoir le cou-

rage de changer la méthode, avec le souci constant d'être plus efficaces et de poser les bases, les conditions d'une nouvelle logique en Irak ?

Q - A propos de l'ONU, l'assassinat de M. Vieira de Mello a provoqué la consternation en Irak et dans le monde. Il s'agit désormais, il faut être pragmatique, de lui trouver un successeur, la France a-t-elle des principes à faire valoir quant au profil de ce successeur voire a-t-elle des noms ?

R - Le successeur a été nommé, il s'agit du représentant portugais qui était le second de Sergio Vieira de Mello. Je crois qu'il y a au sein des Nations unies un certain nombre de hauts responsables qui présentent les qualités de Sergio Vieira de Mello, il y a des hommes qui ont cette étoffe-là. Mais je veux dire à quel point, pour l'avoir rencontré, Sergio Vieira de Mello était un homme exceptionnel qui avait une haute idée de la mission des Nations unies, une haute idée de sa mission en Irak et évidemment, il nous manquera beaucoup.

Q - Y a-t-il une leçon à tirer de ce drame, par rapport à la nouvelle définition qui sera celle de son successeur, y a-t-il un rôle à changer, quelque chose à modifier ?

R - Oui, je l'ai dit.

Q - Dans sa politique à lui ?

R - Dans l'organisation des choses, les Nations unies doivent être vraiment au cœur du processus de reconstruction. La légitimité dans le monde

d'aujourd'hui, nous le voyons avec le développement des identités culturelles, religieuses, la légitimité est un élément-clé. Il faut renforcer la légitimité de l'action internationale en Irak et pour ce faire, il faut qu'elle soit étroitement liée au respect de la légitimité irakienne, au respect de la souveraineté irakienne, c'est une question de principe.

Dans le monde aujourd'hui, on a parfois tendance à vouloir faire preuve d'un excès de pragmatisme dans certaines situations. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de ces facteurs profonds qui sont au cur de nos sociétés, ces facteurs, culturels, religieux, c'est une caractéristique de l'époque. Soyons lucides, regardons la réalité irakienne, on ne peut pas vouloir le bien de l'Irak contre les Irakiens. A partir du moment où nous constatons une mobilisation quotidienne de forces contre cette présence, il faut chercher à associer cette population irakienne à la reconstruction, la mettre du côté de la reconstruction et chercher à désamorcer les tentatives de ceux qui, par contre, veulent conspirer contre cet ordre international, je pense au terrorisme, je pense aux forces fondamentalistes.

Marquons clairement les territoires, changeons la logique à l'intérieur de l'Irak pour mobiliser l'ensemble des communautés au nouveau destin de l'Irak.

Q - Vous préconisez un élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU, un auditeur de Turquie, Eric, qui appuie cette idée d'ailleurs, vous demande pourquoi ne pas aller au bout de la démarche, pour que la France et la Grande-Bretagne, pourquoi pas, cèdent leur siège à l'Europe qui siègerait au Conseil de sécurité en tant que telle.

R - Vous savez que la France est en première ligne concernant la réforme des Nations unies et j'ai fait, devant les ambassadeurs de France réunis à Paris, de nombreuses propositions pour faire évoluer cette architecture. C'est une nécessité absolue. Plus le monde souffre de crises, plus le monde est confronté à des difficultés, plus nous avons besoin d'une démocratie mondiale.

Q - Et concernant l'élargissement ?

R - Absolument, les membres permanents comme les membres non permanents.

Q - Mais est-ce que plus de membres permanents ne serait pas plus de droit de veto et donc, plus de risques de blocage ?

R - Distinguons les choses, distinguons les membres permanents du problème du veto. On peut parfaitement réfléchir à faire évoluer ce droit de veto, il y a un certain nombre de modalités qui pourraient être intégrées, le but étant d'avoir le système le plus représentatif de

la communauté mondiale pour permettre d'associer largement celle-ci à la résolution de problèmes qui concernent tout le monde. Lorsque nous parlons de paix, lorsque nous parlons de terrorisme, de prolifération, des crises, de l'environnement, cela concerne tout le monde et il faut bien voir que souvent, ces problèmes se situent entre les Etats, entre les Etats-nations. Nous avons donc besoin d'une conscience mondiale et je me félicite de constater jour après jour que la communauté mondiale aspire à ce nouvel ordre.

Q - Vous ne répondez pas tout à fait à la question de notre auditeur turc. Validez-vous plutôt l'hypothèse d'y rajouter l'Allemagne, le Japon, le Brésil, l'Inde et un grand pays d'Afrique comme on le suggère en ce moment ou bien, d'aller beaucoup plus loin et de dire que c'est à l'Europe de siéger plutôt que d'avoir trois voies européennes, trois Etats différents.

R - Soyons concrets. Pour ce qui est de l'Europe, aujourd'hui, nous réfléchissons davantage à l'ouverture du Conseil à l'Allemagne, plutôt qu'à un siège de membre permanent européen. Pourquoi ? Parce que je crois que les évolutions ne sont pas mûres, on l'a vu en matière de politique étrangère, l'Europe a encore beaucoup à faire pour s'organiser dans le domaine de la politique étrangère et si l'on prend les positions britan-

niques et françaises dans le cadre du Conseil de sécurité, on peut dire dans le fond qu'elles expriment assez bien les sentiments européens. Je crois que l'Allemagne est incontournable dans le cadre d'un tel Conseil, nous appuyons donc son entrée dans ce Conseil de sécurité à titre de membre permanent des Nations unies.

Q - Et cette idée d'une nouvelle charte de l'Atlantique que vous aviez évoquée devant les ambassadeurs européens jeudi dernier, comment la voyez-vous ? Est-ce l'Union européenne qui négocierait avec nos partenaires de l'autre côté de l'Atlantique ou chacun des vingt-cinq Etats membres ?

R - Je pense que dans l'idéal, c'est une discussion qui doit se faire entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Quel est le but ? C'est une proposition du président de la République, le but est de mieux encadrer ces relations, à la fois pour faire avancer les points d'intérêts communs et aussi dans les cas de difficultés, d'encadrer les différends, les points divergents.

Q - Il faut d'abord convaincre les autres partenaires de l'Union européenne et notamment les Britanniques ?

R - Je crois que cette charte va dans le sens des intérêts de tous puisque le but est de renforcer la relation transatlantique.

Q - La question de Pierre Gantz est centrale dès que l'on parle de l'Eu-

rope, on voit bien qu'il y a une ambition européenne maintes fois proclamée mais en même temps, sa réalité est beaucoup plus douloureuse. On l'a vu durant la crise irakienne où il y a eu une véritable fracture entre l'Europe atlantiste et l'autre, nous n'allons pas réveiller le débat sur la vieille et la nouvelle Europe et sur le Proche-Orient également, on sent ces difficultés. Je voudrais simplement prendre deux petits aspects de l'actualité.

Silvio Berlusconi va en Israël et ne rencontre pas les Autorités palestiniennes, et aujourd'hui, nous avons également un autre ambassadeur européen qui est là-bas et pas n'importe lequel, Javier Solana et qui, lui non plus, semble-t-il ne rencontrera pas les Palestiniens. Y a-t-il un problème aujourd'hui au sein de l'Union avec Israël et avec Arafat ?

R - Pas du tout, la position de l'Union européenne est parfaitement claire, maintenir les relations avec tous, y compris bien sûr avec Yasser Arafat. Et je pense que les évolutions des derniers mois confirment le bien fondé de cette attitude européenne et les Américains eux-mêmes ont adressé des messages à M. Arafat montrant le poids qu'occupe, aujourd'hui encore, Yasser Arafat au sein de la famille palestinienne. Le but est de faire avancer la paix, d'essayer de faire avancer les choses grâce à l'engagement de l'ensemble des acteurs. A partir de là, nous avons besoin de

Palestiniens unis et c'est ce que nous défendons.

Q - Vous avez donc répété la position de la France qui est favorable à une conférence internationale sur ce dossier, la France prendra-t-elle une initiative pour que, au-delà de la proclamation politique nécessaire, on avance sur ce projet ?

R - Nous allons nous retrouver avec l'ensemble des Européens en Italie d'ici quelques jours et nous allons bien sûr reparler des initiatives possibles pour relancer les choses au Proche-Orient.

La conférence internationale me paraît être un élément d'envergure susceptible de mobiliser l'ensemble de la communauté internationale. Nous nous sommes félicités du réengagement américain avec le Sommet d'Aqaba notamment, mais il faut aller plus loin. C'est un problème qui concerne toute la communauté internationale.

Q - Sur ce dossier, vous employez souvent le mot urgence. L'urgence ne se télescope-t-elle pas avec le calendrier électoral américain ?

R - Mais les urgences ne cessent de se télescoper dans le monde d'aujourd'hui.

Q - Autrement dit, peut-on faire quelque chose avant les élections aux Etats-Unis ?

R - Les choses sont difficiles et je ne le nierai pas. Nous mesurons tous à quel point la complexité et les dif-

ficultés de la situation internationale sont là pour rendre les choses effroyablement difficiles. Mais, il n'en reste pas moins que nous devons être mobilisés en permanence, nous devons travailler car nous voyons aussi tous les jours sur le terrain les conséquences de ces crises.

Il y a de nouveaux engrenages de violence, de nouveaux attentats terroristes, nous avons le devoir de lutter contre tout ceci.

Q - Au risque de vous agacer, l'Europe sur la question du Proche-Orient n'est-elle pas finalement un second Japon, c'est-à-dire une puissance qui a les moyens de financer, qui a les moyens de payer mais qui est un "nain politique" et qui n'a pas les moyens de peser politiquement ?

R - Je crois que ce ne serait pas être juste vis-à-vis de l'Europe. Quand nous avons travaillé à la définition de la Feuille de route, qui a été aux avant-postes de ce travail ? L'Europe. Ce sont les Européens qui ont marqué leur volonté, proposé un certain nombre de pistes, pour faire aboutir cette Feuille de route. Les Américains se sont réengagés à partir de celle-ci, pour eux aussi, contribuer à faire avancer les choses mais nous avons besoin les uns des autres. Je crois que l'une des clefs du sursaut au Proche-Orient, c'est bien l'unité de la communauté internationale, de même pour l'Irak.

Q - Une question très précise.

Après l'attentat meurtrier, les attentats, on ne va pas tous les citer, pourquoi la France n'interdit-elle pas la branche politique du Hamas ?

R - La France n'a cessé de tirer les leçons du terrorisme au Proche-Orient, multipliant les initiatives pour allonger la liste des organisations terroristes dans le cadre européen. C'est un sujet concernant le Hamas qui est à l'ordre du jour.

Q - Vous êtes favorable au classement du Hamas ?

R - Je suis favorable au refus de toute complaisance vis-à-vis des organisations terroristes.

Q - Mais donc très précisément, au classement du Hamas ?

R - Une fois de plus, c'est une décision européenne. Nous allons évoquer cette question.

Q - La France est pour ?

R - Il faut être précis en matière internationale. C'est un sujet que nous allons aborder entre Européens. La France refuse toute complaisance vis-à-vis des organisations terroristes. Nous allons donc regarder très en détail cette affaire. Nous avons lancé un certain nombre d'enquêtes dans chacun de nos pays pour voir les liens qui pourraient exister entre des associations liées à cette organisation, pour vérifier justement le bien-fondé d'un certain nombre d'accusations qui ont été portées et nous prendrons, tous ensemble, la décision qu'il conviendra de prendre.

Q - On n'avait pas de nouvelles d'Ingrid Bétancourt. On en a. Elle va bien. Elle s'est exprimée. Ses amis disent avec beaucoup de sérénité et de sens politique. Elle dit : "pas de négociation avec les preneurs d'otages qui me détiennent". Est-ce que ce n'est pas une forme de désaveu finalement, des contacts que la France a pu avoir pour essayer de la faire sortir ?

R - Je vous rappelle que la France n'a jamais engagé de négociations. Il faut être clair.

Q - Il y a eu des contacts à défaut de négociations ?

R - On a dit beaucoup de bêtises sur tous ces sujets. Qu'a fait la France ? La France a été saisie par la famille d'Ingrid Bétancourt pour lui apporter une aide médicale, une aide humanitaire car nous espérions sa libération compte tenu des indications qu'avaient reçues la famille.

Q - Est-ce que son message change la démarche de la France ?

R - Je retiens d'abord de son message qu'Ingrid Bétancourt est en bonne santé. Pour le reste, cela demande un examen très attentif de la cassette, de chacun des propos tenus. Elle fait référence à un certain nombre d'événements, dramatiques, qui se sont déroulés en Colombie, à la suite d'assauts menés pour tenter de libérer certains otages qui se sont conclus dans le sang. Il faut donc regarder cela avec beaucoup de sérénité. Je me garderai bien aujourd'hui

de tirer des conclusions trop rapides de ce qui peut être interprété de cette cassette.

Q - Parmi les quelque trois cents e-mails, qui nous sont parvenus de près de quarante pays, beaucoup sont sur la Côte d'Ivoire, avec une réelle inquiétude et une vraie incompréhension de la position française partout, de quelque côté que l'on soit, à Abidjan ou ailleurs. Pour en citer quelques-uns, Fernand, du Tchad : "Ne pensez-vous pas que le fait d'arrêter les soi-disant mercenaires pourrait aggraver la situation en Côte d'Ivoire plutôt que de la résoudre?". En Côte d'Ivoire, M. Bacchus : "Que pensez-vous de la récente arrestation du major Ibrahim Coulibaly, ne pensez-vous pas que cette affaire risque d'enterrer les accords de Marcoussis ?" Et puis aussi des interrogations sur les conditions de l'annonce, un autre e-mail de Hassan Koné, en Côte d'Ivoire : "Pour une affaire qui relève de la justice, qui du ministère des Affaires étrangères, du tribunal ou de la presse, avait le droit d'annoncer la tentative de déstabilisation en Côte d'Ivoire?"

R - A travers les questions des auditeurs, on voit bien l'extraordinaire complexité du monde dans lequel nous vivons. Nous l'avons touchée du doigt sur l'Irak, sur le Proche-Orient. Poussons un peu la logique de certaines des questions. La France a eu vent d'une tentative de déstabili-

sation de la Côte d'Ivoire. A l'appui, il y a un certain nombre de mercenaires qui sont engagés dans un projet d'action. Que doit faire la France ? Faut-il fermer les yeux, prendre le risque de voir les plaies de la Côte d'Ivoire réouvertes ou à nouveau les bases d'un conflit civil se représenter en Côte d'Ivoire et ne rien faire ? Faut-il au contraire faire ce que nous pensons être juste ? Nous avons, je le rappelle, à l'initiative du ministre des Affaires étrangères, proposé et obtenu une loi sur le mercenariat, parce que la France ne peut pas admettre qu'à partir de son territoire, un certain nombre de mercenaires se rendent ici et là en Afrique. C'est à partir de l'expérience malgache que nous avons considéré que ceci n'était pas acceptable, et nous avons présenté une loi, qui a été votée, et qui interdit donc l'action des mercenaires à partir du territoire français. De la même façon il y a un projet d'action, de déstabilisation de la Côte d'Ivoire, la France évidemment se mobilise et nous nous retrouvons dans la situation actuelle, l'arrestation d'Ibrahim Coulibaly.

Nous sommes maintenant dans un processus judiciaire. Vous me permettez donc de ne pas commenter outre mesure la situation actuelle. Il appartient à la justice de dire ce qu'il en est. Ce que je souhaite, c'est que les procédures engagées en Côte d'Ivoire le soient aussi dans le respect du droit, dans le respect des Droits de

l'Homme.

Face à une nouvelle épreuve, il faut avoir à la fois le sang froid et la force de conviction, l'intérêt commun, en tête, de façon à passer ce cap et à maintenir la Côte d'Ivoire "sur les rails", c'est à dire dans le prolongement du respect des accords de Marcoussis.

Q - Votre ministère a parlé de tentative de déstabilisation, vous l'avez répété à l'instant, est-ce que les personnes dont vous avez annoncé l'arrestation le 25 août dernier voulaient renverser le président Gbagbo, voire l'assassiner ?

R - Cela fait partie des projets évoqués. Mais je ne rentrerai pas dans le détail du dossier, il ne m'appartient pas de me prononcer sur cela. L'affaire est dans les mains de la justice, laissons donc la justice française faire son travail.

Q - Mais c'est votre ministère qui a annoncé l'arrestation...

R - Oui, parce que jusqu'à nouvel ordre, la Côte d'Ivoire est un pays étranger et quand nous communiquons sur les problèmes qui touchent à un pays étranger, c'est le ministère des Affaires étrangères qui informe.

Q - J'imagine que vous aviez des éléments à charge pour pouvoir annoncer ces arrestations. Vous disposiez d'écoutes téléphoniques, de documents, de témoignages ?

R - Une fois de plus, nous avons, sur la base de ce qui a été porté à

notre connaissance, des éléments qui justifiaient l'action de la France, sur la base des lois françaises, du droit français en la matière et l'ensemble de ces éléments a été communiqué au juge. Je n'ai pas à en dire davantage.

Q - Comment allez-vous aborder toute cette nervosité, cette inquiétude que provoque cette arrestation dans toute la Côte d'Ivoire ?

R - Nous l'abordons avec les uns et avec les autres, avec le souci de penser d'abord à la Côte d'Ivoire. C'est pour cela que nous appuyons l'action du Premier ministre, M. Seydou Diarra. Vous savez que la rentrée en Côte d'Ivoire a lieu demain. Nous appuyons les efforts du président Gbagbo, les efforts de l'ensemble du gouvernement, c'est un travail collectif et chacun a vocation à travailler ensemble pour trouver la solution. Qu'il y ait, sur le chemin, des difficultés... La France, une fois de plus, apporte son concours. Elle le fait en liaison avec l'ensemble des parties ivoiriennes, en liaison avec la communauté régionale, en liaison avec la communauté internationale, et vous savez, à la demande de la France, quelle est l'implication des Nations unies. Personne ne peut dire que ce sont des sujets faciles. Il y a à chaque étape des épreuves : il faut les dépasser. C'est bien là l'objectif. Ne rentrons pas, et ce n'est pas la vocation de la France, dans les affaires intérieures de la Côte d'Ivoire, il appar-

tient aux Ivoiriens de les traiter eux-mêmes. Quand une action qui engage des mercenaires est menée, à partir de la France, je l'ai dit, nous ne pouvons accepter qu'à partir du territoire français des menées de déstabilisation d'un pays étranger soient laissées impunies.

Q - Parmi les personnes qui ont été arrêtées la semaine dernière, il n'y avait pas que des mercenaires. Il y avait aussi un sergent-chef, Ibrahim Coulibaly, dit "IB". Etes-vous certain aujourd'hui qu'il était en relation avec les mercenaires qui ont été arrêtés à l'aéroport Charles-de-Gaulle, lui-même ayant été arrêté dans un grand hôtel parisien ?

R - L'arrestation a été faite dans le cadre de la loi française, en liaison avec la justice française. Il ne m'appartient pas de commenter l'ensemble de ces décisions. Nous avons fourni les éléments qui étaient en notre possession, ces éléments ont conduit aux décisions que vous connaissez.

Q - Pourquoi votre consulat général de Ouagadougou lui avait-il accordé un visa au début du mois d'août pour qu'il puisse venir en France ? N'était-ce pas une maladresse ?

R - Jusqu'à nouvel ordre, personne à cette époque n'avait connaissance de la moindre menée contre les autorités ivoiriennes. Par définition, les visas sont donnés dans le cadre d'une procédure légale, cette procédure a conduit à la délivrance de ce

visa. A aucun moment il ne s'agissait à l'époque, évidemment, de s'engager dans une procédure qui pourrait conduire à l'action que vous connaissez.

Q - Pour revenir sur le fond politique, regrettez-vous quoi que ce soit sur le fond ou sur la forme, j'insiste sur la forme, notamment le symbolisme d'avoir fait cela en France, des accords et du processus de Marcoussis, dans la mesure où l'on voit bien qu'ils bloquent toujours sur le terrain, qu'il y a toujours séparation, qu'il n'y a toujours pas de ministre de la Défense ? Pensez-vous que des choses auraient pu être menées différemment ?

R - On peut toujours rêver de faire les choses différemment, mieux et espérer qu'elles se passent sans encombres. N'oublions pas dans quelle situation était la Côte d'Ivoire il y a quelques mois. Rappelons-nous la situation au début de l'année, les risques qu'encourrait ce pays, des risques graves avec la perspective de massacres, la perspective de guerre civile absolument dramatique. Je crois que ce processus a été enrayé grâce aux accords de Marcoussis. Je le rappelle, les accords de Marcoussis ont réuni l'ensemble des parties qui ont signé un accord. Il y a eu un engagement profond de tous les Ivoiriens, avec l'appui de la communauté régionale et internationale. Ce n'est pas la France qui a dicté une solution. La France a aidé les Ivoiriens à trou-

ver une solution avec, au cur, cette conscience de l'urgence et je crois que c'est tout à l'honneur de l'action de la France.

Q - Depuis l'annonce de ces arrestations, le parti de Laurent Gbagbo à Abidjan essaie de tirer un profit politique maximum de cette affaire. Il accuse notamment le Premier ministre, Seydou Diarra, dont vous venez de parler, d'être complice du sergent "IB". Vous dites que c'est de bonne guerre ou vous dites que c'est jouer avec le feu ?

R - Je dis que chacun doit clairement prendre ses responsabilités, dans l'intérêt de la Côte d'Ivoire. Il y a une opération qui est engagée. La France agit selon sa conscience et selon ses lois. A partir de là, il est important que l'ensemble des Ivoiriens gardent le cap et je veux croire que l'ensemble des autorités ivoiriennes ont bien à cœur de maintenir le processus qui est engagé. Alors, qu'il y ait la volonté, à cette occasion, ici et là, de tirer la couverture à soi, voire de régler des comptes. J'allais dire que c'est humain mais, ce n'est pas l'intérêt de la Côte d'Ivoire, ce n'est pas l'intérêt des Ivoiriens. Je le redis donc, une nouvelle fois, comme je l'ai dit à plusieurs reprises au cours des derniers mois, pensons aux Ivoiriens d'abord. Pensons aux intérêts de la Côte d'Ivoire. La tâche est difficile, la route est longue mais c'est un impératif pour tous.

Q - Au-delà de la Côte d'Ivoire, un certain nombre de questions nous sont parvenues qui élargissent un peu la question de la politique française en Afrique, notamment son rapport au processus démocratique et son pragmatisme pour ne pas dire plus, avec des régimes qui le sont moins. Je vous cite quelques questions :

- Philippe, qui est en Afrique du Sud : "en tant que francophone, j'é mets quelques réserves concernant la politique française. Pourquoi la France assiste-t-elle avec laxisme à la pérennisation au pouvoir des dictateurs au sein de l'espace francophone ?"

- ou bien cette question du Togo : "depuis le Sommet de La Baule, quel bilan faites-vous du processus de démocratisation quand on voit ce qui se passe au Togo, on peut en douter ?"

- "que pensez-vous du soutien invétéré de la France au président Eyadéma du Togo ?" (là, cela vient des Etats-Unis, M. Togoata)

R - La France appuie le principe de légitimité, à la fois pour l'accès au pouvoir et pour ses conditions d'exercice. Tout l'art en la matière est d'exécution et je ne crois pas qu'il soit facile de donner des leçons dans ce domaine. En tout état de cause, il y a une certitude : il n'appartient pas à la France de dicter la présence au pouvoir ou le départ du pouvoir de tel ou tel chef d'Etat. C'est la responsabilité des Africains. C'est la responsabi-

lité du jeu démocratique africain. Il se trouve que ce processus démocratique n'est pas une chose facile en Afrique, comme ce n'est pas une chose facile ailleurs dans le monde. Il faut essayer d'avancer en faisant chaque fois, chaque jour mieux et davantage. Je le rappelle, en Afrique, plus de la moitié des Etats sont confrontés à des crises ouvertes, plus de la moitié des Etats, quelque part sur leur territoire, à des conflits, à des guerres ouvertes. A partir de là, il est très difficile, évidemment, d'avancer dans cette direction mais nous devons en permanence encourager les uns et les autres à essayer de toujours faire mieux, c'est ce que nous essayons de faire en liaison avec nos partenaires africains. Mais une fois de plus, il n'appartient pas à la France de dire qui doit être là ou qui doit partir.

Q - Au Togo, depuis la dernière présidentielle, il semble qu'il y ait un désaccord sérieux entre la France et ses partenaires européens à propos de la reprise ou non de l'aide européenne. Pourquoi voulez-vous reprendre cette aide alors que manifestement le pouvoir de Lomé n'a fait aucune avancée démocratique ?

R - La politique de coopération que nous menons avec nos amis africains - et nous avons maintenant un certain recul pour examiner ce qui marche et ce qui ne marche pas - montre clairement que l'interruption de ces coopérations repré-

sente d'abord une souffrance pour les peuples eux-mêmes. Il faut donc trouver en permanence un équilibre entre ce qui doit être fait pour inciter à la bonne marche de la démocratie, pour inciter à la bonne gestion de ces Etats, et en même temps, prendre en compte cette donnée tout à fait essentielle qu'est la population de ces pays. Pourquoi est-ce que telle et telle population devrait souffrir d'une situation difficile, alors qu'on essaie de rendre cette aide la plus incitative possible, c'est l'évidence. Que dans les domaines de coopération qui touchent directement les populations, nous soyons soucieux du bien-être de ces populations, cela me paraît aussi nécessaire.

Q - Mais l'incitation ne marche pas puisqu'il n'y a plus aucun dialogue au Togo entre le pouvoir et l'opposition, depuis deux ans maintenant.

R - Il y a une situation difficile au Togo. Qui a la "recette magique" ? Que faut-il faire ? Est-ce que vous savez, vous, quelle est la bonne solution au Togo ? Il y a un processus électoral qui a été engagé. Certains peuvent contester ce processus. Mon souci est à la fois de prendre en compte la stabilité et la poursuite de ces processus démocratiques. Il y a des pays où cela est particulièrement difficile. Prenons le cas du Rwanda où 80 % des Rwandais ont été amenés à élire leur chef d'Etat. C'est la

première élection, moins de dix ans après les terribles génocides qui ont frappé le Rwanda. Ces élections ont été marquées, les observateurs européens l'ont dit, par un certain nombre d'irrégularités. Il n'en reste pas moins que cela constitue une évolution dans le processus démocratique rwandais et que de ce point de vue, il faut s'en réjouir et souhaiter que ce processus se pérennise, s'approfondisse. C'est bien dans ce sens qu'il faut aller.

Q - Avec plus de 95 % des voix, cela ne fait pas un peu une élection à parti unique ?

R - Vous savez, je ne dis pas que ces processus sont vertueux. Je dis une fois de plus qu'il faut prendre en compte la complexité des événements. On peut toujours jouer la politique du pire en Afrique, on sait à quoi cela mène. D'où le souci de la France d'essayer d'apporter des solutions ; le faire avec le souci de lancer des processus démocratiques, de les approfondir ; le faire en prenant en compte les données africaines, les données de stabilité. Il y a des exigences qui sont complexes mais qu'il faut essayer d'intégrer.

Q - Vous avez évoqué, tout à l'heure, Monsieur le Ministre, le Rwanda. Deux questions d'auditeurs, à ce propos, l'une d'Antoine et l'autre d'Elie, tous deux du Canada, une question qui revient assez souvent dans ces courriers : peut-on dire que

les relations entre la France et le Rwanda sont normalisées ? Cela, il me semble que vous y avez déjà répondu. Mais est-ce que la France, à vos yeux, a vraiment fait le travail de mémoire, de transparence, nécessaire, presque dix ans après ce génocide où elle a été acteur ou spectateur engagée, on ne sait pas très bien. Il y a toujours un doute autour du rôle de la France dans ce génocide terrible. Est-ce qu'on a été au bout de cette transparence politique nécessaire ?

R - Vous savez que, politiquement, tout au long des dernières années, des travaux d'informations ont été menés par le Parlement, par toute une série de commissions, pour faire la lumière sur cette affaire. Il y a un point dont je puis témoigner parce que j'ai été un acteur : j'étais directeur de cabinet d'Alain Juppé. Ce que je peux vous dire, c'est dans quelles conditions la France est intervenue au Rwanda, à la demande de la communauté internationale, avec le souci humanitaire de mettre un terme à ces massacres. La communauté internationale tout entière a salué l'action de la France. On a, par la suite, mélangé les choses, mélangé la politique qui avait été menée dans les années qui avaient précédé et mis en accusation la politique du président Mitterrand. Ce que je peux dire, c'est que l'intervention française n'a été guidée que par des impératifs humanitaires, par le souci d'alléger cette souffrance. Je crois que c'est un

élément qu'il faut rappeler parce que la politique de la France, aujourd'hui, dans sa volonté d'être présente en Afrique, d'être présente aux côtés des Etats africains, aux côtés des peuples africains, n'a d'autre souci que d'essayer d'apporter des solutions. On peut en permanence chausser les lunettes du colonialisme ou les lunettes post-coloniales. Je peux vous dire que ce n'est pas du tout aujourd'hui la vision qu'a la France de l'Afrique. C'est une vision de solidarité, de reconnaissance de l'importance qu'a l'Afrique dans la communauté internationale et c'est la marque de l'espoir que nous fondons sur le continent africain. Nous avons une vision de l'Afrique marquée par cette solidarité. On peut toujours jouer les "pisse-froid", on peut toujours jouer les esprits chagrins en trouvant que les choses pourraient être mieux faites. Je suis tout à fait preneur de toutes sortes de propositions et de solutions. Ce que je n'admets pas, c'est que l'on mette en cause les intentions de la France aujourd'hui en Afrique parce que je peux vous dire que le prix que nous payons au quotidien, est le prix de l'engagement humain, de soldats - je veux saluer la mort des deux soldats français en Côte d'Ivoire - le prix de l'engagement de nos communautés qui sont présentes aux côtés des pays africains, le prix de l'engagement de la coopération de la France au service de l'Afrique. Aucun autre pays

n'est à ce point-là engagé auprès des pays africains. Cette mobilisation-là, il faut la reconnaître. Je suis tout à fait prêt à faire, en permanence, de l'autocritique et je pense que c'est une bonne chose pour essayer de faire mieux. Mais en ce qui concerne les intentions, en ce qui concerne l'esprit de la France aujourd'hui en Afrique, croyez bien que nous sommes absolument dépouillés et débarrassés de toutes scories, de toutes visées qui puissent être critiquables. Notre souci c'est véritablement la marque de la solidarité, de l'estime, la marque de l'affection française pour l'Afrique.

Q - Vous parliez de ces deux soldats français tués en Côte d'Ivoire. Fondamentalement, à l'origine de cette crise ivoirienne, il y a deux événements : le 6 août un discours de Laurent Gbagbo qui dit que la constitution prévaut sur Marcoussis et le 19 août une réplique de Seydou Diarra qui dit exactement le contraire. Franchement, l'accord de Marcoussis, six mois après, n'est-il pas en danger de mort ?

R - Je vous écoute et je suis tout à fait passionné par le questionnement qui est le vôtre. Vous avez deux façons de regarder une crise : la première, c'est derrière la dune, et constamment de constater qu'il y a un peu d'érosion, beaucoup de vent et que les choses sont très compliquées ; et puis, vous pouvez prendre aussi un tout petit peu de hauteur, vous mettre au-

dessus de la dune et constater que les choses progressent, qu'il y a des avancées. Je veux être celui qui fonde son action sur un espoir, sans quoi il n'y a qu'à baisser les bras, rentrer chez soi, laisser la Côte d'Ivoire à ses malheurs et adienne que pourra. Ce n'est pas l'idée de la France. Je le dis, la France, c'est l'action. La France c'est l'engagement. La France c'est la volonté d'agir. Nous pouvons désespérer. Je peux tous les jours m'horripiler de la déclaration de tel ou tel responsable ivoirien. Mon but c'est que demain soit meilleur qu'aujourd'hui. Mon but c'est de les convaincre d'agir pour faire mieux. Une fois de plus, on peut couper les cheveux en quatre, on peut trouver que cela ne va pas assez vite, on peut trouver que tel ou tel acteur ne joue pas suffisamment le jeu. Si vous rentrez dans cette logique-là, c'est une logique d'impuissance, c'est une logique de cynisme et c'est une logique qui, au bout du compte, conduit à l'indifférence. Ce n'est pas l'esprit de la France.

Q - Mais est-ce que les partisans de Laurent Gbagbo ne sont pas en train de pousser Seydou Diarra à la démission ?

R - Que voulez-vous que je vous réponde ? Que "oui" et à partir de là, on rentre dans de nouvelles querelles en Côte d'Ivoire ? Eh bien non, la France ne s'arrête pas aux difficultés du moment. La France ne s'arrête pas aux humeurs du moment. La

France veut regarder plus loin. C'est son objectif, c'est sa responsabilité.

Q - Je voudrais que l'on évoque aussi le Maghreb puisque nous ne l'avons pas encore évoqué avec notamment une question en lien avec une préoccupation que vous avez rappelée vendredi devant les ambassadeurs, la lutte contre le terrorisme. Il y a un procès qui démarre aujourd'hui au Maroc avec un ressortissant français. A la suite de l'attentat du 16 mai, 45 morts à Casablanca. Il s'agit de Pierre Robert, un français converti à l'Islam. Il est passible de la peine de mort. Votre commentaire : suivez-vous ce procès avec une attention particulière ?

R - Nous suivons les procédures de justice. Nous sommes en relation avec les autorités marocaines.

Q - Des policiers français ont-ils pu participer à l'enquête sur ce Français ?

R - Vous me permettrez de ne pas faire de commentaire sur l'enquête.

Q - Plus globalement, quelle politique mettez-vous en œuvre autour de ce à quoi on assiste, depuis le 11 septembre, cette atomisation, cet éclatement des réseaux terroristes ? On voit bien qu'une partie du terrain vient des banlieues et centre-ville d'ailleurs, européens. Comment appréhendez-vous cela ?

R - Nous mesurons, comme vous, l'extraordinaire complexité. C'est vrai que le terrorisme évolue. Le

terrorisme a une nature profondément opportuniste et le terrorisme est lancé dans une course de vitesse visant toujours plus de destruction, toujours plus de confrontation avec l'Occident. A partir de là, il faut bien évidemment dissocier chaque facteur pour essayer de lutter contre chacun d'entre eux. Essayer dans le domaine judiciaire, dans le domaine policier, dans le domaine du blanchiment d'argent, de prendre des mesures collectives, car évidemment la dimension internationale du terrorisme montre bien que chaque Etat est très largement impuissant devant ce terrorisme. C'est donc par le biais de l'action internationale qu'il faut se mobiliser. C'est par le biais de la coordination qu'il faut le faire et ce avec le souci de la vitesse comme le font eux-mêmes les terroristes pour être encore plus rapides. Cela demande évidemment beaucoup d'adaptation, d'évolution, si l'on veut être efficaces.

Q - Mais si on prend l'angle particulier de notre responsabilité en tant que pays d'avoir sur notre sol un certain nombre de jeunes qui croient ce message, qui ont envie de donner leur vie pour cela. Vous qui avez rêvé d'être ministre de l'Intérieur, vous avez dû y penser un peu, comment peut-on articuler une politique qui permette de tarir, autant que faire se peut, à la source, ce terreau du fanatisme en France ?

R - D'abord, vous parlez de la

France. Nous pourrions parler de tous les pays occidentaux. Dans le cadre de la France, je crois qu'il faut d'abord ne pas tomber dans un piège qui est celui de l'amalgame. Il faut éviter cette confrontation avec l'islamisme qui justement "mettrait dans le même sac" l'Islam, l'islamisme, l'ensemble des musulmans. Evitons ce piège qui ne fait qu'accroître les difficultés, les sentiments qui peuvent exister dans telle et telle communauté. Il faut bien marquer notre volonté et préciser en permanence la nature du mal auquel nous sommes confrontés. Je crois que le souhait de politisation, le souhait qui existe en permanence d'essayer d'anoblir certains des objectifs que se fixent certaines de ces organisations, crée parfois la confusion. Il faut bien se rendre compte de ce qu'est l'objectif de destruction, nous le constatons c'est vrai dans certains milieux éduqués, ce ne sont pas toujours les milieux les plus pauvres et défavorisés qui constituent le terreau du recrutement de ces organisations. Mais là doit se porter notre attention et la volonté d'explication qui doit concerner toute la société française.

Q - Nous arrivons bientôt aux commémorations du 11 septembre, n'y a-t-il pas un sentiment d'échec puisque la France a été quand même dans le concert des nations pour dénoncer ce terrorisme, pour essayer de lutter contre ? La situation n'est-elle pas aujourd'hui pire qu'il y a deux

ans du fait de cet éclatement du terrorisme, de cette dissémination ? Est-ce que la menace n'est pas plus grande aujourd'hui qu'il y a deux ans ?

R - Je crois que la menace s'est accrue et on le constate par tous ces attentats qui ponctuent l'actualité internationale de façon dramatique. Je reviens sur cette idée qui est très forte, et qui est une conviction très forte de la diplomatie française : il y a derrière le terrorisme un piège, très profond, une spirale qui est engagée. Cette spirale c'est le risque d'incompréhension des problèmes d'identité, des problèmes culturels et des problèmes religieux. Si nous méconnaissions cette réalité identitaire du monde, nous allons "déclarer la guerre" au terrorisme qui ne peut sécréter que plus de résistance, de ressentiment, d'humiliation. Nous devons donc avoir le souci en permanence du dialogue avec l'ensemble des cultures, et je pense en particulier avec le monde de l'islam et faire en sorte que cette confrontation n'ait pas lieu, que ce terrorisme soit bien ramené à ce qu'il est essentiellement, c'est-à-dire une volonté de destruction, une volonté de chaos. Identifions clairement ces forces, évitons qu'elles ne se noient dans des ensembles plus vastes si nous voulons éviter cette spirale.

L'autre élément, et c'est l'autre point de conviction de la France, c'est que toute situation de gangrène inter-

nationale, crise, situation de guerre, ne peut qu'accroître ces difficultés. Nous le voyons en Irak. Il n'y avait pas de lien entre le terrorisme, entre Al Qaida et l'Irak, l'ensemble des services de renseignements internationaux le constataient. Aujourd'hui c'est devenu un des terrains du terrorisme. Je crois qu'il faut faire attention à ce que des crises ouvertes se produisent toujours davantage - on le voit en Afghanistan, au Pakistan, dans les crises régionales de toute sorte et en particulier évidemment en Irak.

Q - Au calendrier de septembre, il y a également Cancun et finalement il y a un lien avec la lutte contre le terrorisme, c'est quelle vision du monde on offre aux peuples de ce monde. Vous êtes pour un autre monde, José Bové aussi qui est leader des altermondialistes. Quelles différences et quelles convergences y a-t-il entre l'autre monde vu par José Bové et l'autre monde vu par Dominique de Villepin ?

R - Nous partageons une conviction, c'est que les difficultés du monde d'aujourd'hui, on le voit en matière de protection sociale, de protection de l'environnement, dans le domaine de la diversité culturelle, exigent un autre regard, un autre type de démocratie mondiale et une mobilisation de tous. Il y a aujourd'hui des problèmes qui dépassent ceux des Etats et il faut donc véritablement se mo-

biliser tous ensemble. De ce point de vue, sur le fait qu'un libéralisme débridé ne permet pas de régler les problèmes du monde, je crois que nous avons effectivement cette communauté d'approche.

A partir de là, est-ce qu'il faut instruire un procès contre l'Organisation mondiale du commerce ou constater que l'OMC, dans sa volonté d'essayer d'organiser les choses, fait plutôt partie d'une solution. La conviction de la France c'est qu'il faut, sur chaque dossier, essayer d'avancer avec la recherche de solutions très précises. On le voit en matière agricole, actuellement, dans le cadre de Cancun. C'est un élément important. L'Europe a fait des propositions très fortes. Nous espérons que d'autres propositions soient faites qui permettront de débloquer les choses. On a vu qu'il y avait un accord dans le domaine des médicaments génériques. C'est une étape importante. Il faut aller plus loin dans l'ensemble des autres domaines concernés, il faut être exigeant. Mais cette mondialisation, sans aucun doute, doit être à la fois plus humaine, plus démocratique et véritablement se pencher sur les problèmes quotidiens de la planète.

Q - Vous allez ce matin ouvrir l'Assemblée générale du Conseil supérieur des Français de l'étranger. Plus de deux millions de Français à travers le monde, c'est une responsabilité. En terme de sécurité, avez-vous quelque

chose à leur dire de précis, parce que l'on a évoqué la Côte d'Ivoire tout à l'heure et on a vu l'inquiétude qui perçait à cette occasion ?

R - C'est la mobilisation tant du gouvernement que de l'ensemble de notre administration. Le Premier ministre a demandé que soit créé un comité interministériel de sécurité qui est présidé par le Secrétaire général du Quai d'Orsay. Nous avons considérablement augmenté nos enveloppes budgétaires dans les domaines de la sécurité et revitalisé nos comités de sécurité sur place. Le maillage de nos communautés, la meilleure défense et la meilleure prise en compte de la sécurité, c'est ce qui mobilise nos communautés, en liaison avec tous nos Postes, nos ambassades, nos consulats. Je crois que beaucoup a été fait au cours des derniers mois, un grand travail de sensibilisation, d'organisation. Des moyens ont été mis à disposition des communautés les plus menacées. C'est un grand effort, un grand chantier que nous avons ouvert.

Q - J'aurais aimé vous poser tout un tas de questions sur "L'éloge des voleurs de feu". Entre deux phrases, où donc est "le poulx du monde où je suis gardien de phare sur la mer en faillite ?" Quel est l'esprit qui vous anime ce matin ?

R - C'est plus que le gardien de phare bien sûr. Il faut mettre les mains dans l'huile, essayer de faire avancer cette planète.

Q - Merci Dominique de Villepin. le 02 septembre 2003)
(Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>,